

Pour diffusion immédiate

JEVOTEPOURMAVILLE.CA – POUR TOUT SAVOIR SUR L'ÉLECTION MUNICIPALE DU 3 NOVEMBRE PROCHAIN À MONTRÉAL

Montréal, le 3 septembre 2013 – Le Bureau des élections de Montréal lance aujourd'hui son nouveau site web en prévision de l'élection municipale du 3 novembre 2013 : jevotepourmaville.ca. Véritable carrefour de l'information en ce qui a trait à l'élection, ce site web s'adresse à l'ensemble des électeurs montréalais et à toutes les personnes intéressées par le processus électoral et le déroulement de l'élection 2013. Proposant une présentation graphique soignée et épurée, le site offre un accès facile à l'ensemble de l'information disponible.

De nombreux renseignements sont déjà présents sur le site qui sera régulièrement mis à jour d'ici l'élection du 3 novembre. On retrouvera dans les prochaines semaines des informations sur les candidatures, sur la localisation des bureaux de vote, sur le calendrier électoral, les mesures mises en place pour les électeurs ayant des limitations fonctionnelles, les besoins en personnel du président d'élection, etc. On peut déjà y consulter de nombreux renseignements et formulaires pour les candidats, des liens vers les lois pertinentes ainsi que les résultats de l'élection générale de 2009 et des élections précédentes.

Dans les jours qui suivront la fin de la période de mise en candidature (le 4 octobre), toute l'information sur les candidats à la mairie de la Ville, aux mairies d'arrondissement et aux postes de conseillers de ville et d'arrondissement sera déposée sur le site web.

[Jevotepourmaville.ca](http://jevotepourmaville.ca) sera aussi le lieu privilégié pour suivre l'évolution des résultats du vote tout au long de la soirée du 3 novembre.

Personnel recherché

La tenue d'une élection municipale à Montréal nécessite une armée de travailleurs : scrutateurs, secrétaires de bureau de vote, responsables de la vérification de l'identité des électeurs et bien d'autres fonctions. Les personnes intéressées à vivre cette expérience peuvent d'ores et déjà postuler en remplissant le formulaire en ligne sur le site web. Il faut être âgé d'au moins 16 ans et avoir un numéro d'assurance sociale pour poser sa candidature. Il s'agit d'un emploi rémunéré qui inclut aussi une période de formation.

Le Bureau des élections

En vertu de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le greffier de la Ville, Me Yves Saindon, est d'office président d'élection et, à ce titre, a la responsabilité de voir à la tenue de l'élection municipale conformément à la loi. Le Bureau des élections a pour fonction d'assister le président d'élection dans ses responsabilités.

-30-

Source : Bureau des élections de Montréal
jevotepourmaville.ca

Renseignements : Pierre G. Laporte - 514 872-9376